

Date de révision : 2023/12/14 page: 1/13

Version: 8.0 (30035200/SDS_CPA_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Basagran Forte

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit phytosanitaire, herbicide

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

PCP # 29417

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Acute Tox. 4 (par voie orale) Toxicité aiguë Acute Tox. 2 (Inhalation - Toxicité aiguë

brouillard)

Eye Dam./Irrit. 2B Lésions oculaires graves / irritation oculaire

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2023/12/14 page: 2/13 Version: 8.0 (30035200/SDS CPA CA/FR)

Skin Sens.

1B sensibilisation de la peau
Repr.

2 (foetus) Toxicité pour la reproduction

STOT RE 1 (Par inhalation) Toxicité spécifique pour certains organes cibles

exposition répétée

Aquatic Acute 2 Danger pour le milieu aquatique - aigu Aquatic Chronic 3 Danger pour le milieu aquatique - chronique

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H320 Provoque une irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation. H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H361 Susceptible de nuire au foetus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseil de Prudence (Prévention):

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un

équipement de protection des yeux et du visage. Ne pas inhaler poussières/brouillards/vapeurs.

P260 Ne pas inhaler poussières/brouillard P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de

protection respiratoire.

P201 Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de

sécurité.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de

travail.

Conseils de prudence (Intervention):

Date de révision: 2023/12/14 page: 3/13 Version: 8.0 (30035200/SDS CPA CA/FR)

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la

maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau

et au savon.

P330 Rincer la bouche.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de Prudence (Stockage):

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de

manière étanche.

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

Dangers non classifiés par ailleurs

Classement de préparations spéciales (GHS):

Le pourcentage suivant du mélange porte sur les constituants dont les dangers relatifs à la toxicité aigüe ne sont pas connus: 12 - 13 %

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

betazone-sodium, PCP# 20898

Numéro CAS: 50723-80-3 Teneur (W/W): 44.0 % Synonyme: Bentazon sodium

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à- bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais. Aider à la respiration au besoin. Secours médical.

Date de révision: 2023/12/14 page: 4/13 Version: 8.0 (30035200/SDS_CPA_CA/FR)

Lorsque en contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau et du savon, secours médical.

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. En cas d'irritation, consulter un médecin.

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: iet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Chlorure d'hydrogene, oxydes d'azote, oxydes de soufre, composés de silice

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Date de révision: 2023/12/14 page: 5/13 Version: 8.0 (30035200/SDS CPA CA/FR)

Equipement de protection contre l'incendie:

Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prendre les mesures de protection adéquates. Evacuer les personnes. Fermer la source de la fuite uniquement dans des conditions de sécurité. Eteindre les sources d'allumage à proximité et dans le sens du vent. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Protéger de l'action de la chaleur. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures inférieures à : -5 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) endessous de la température indiquée pour une période prolongée.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) audessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

Date de révision: 2023/12/14 page: 6/13 Version: 8.0 (30035200/SDS CPA CA/FR)

Conception d'installations techniques:

Des mesures d'ingénierie devraient être utilisées autant que possible afin de réduire le besoin d'équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un appareil respiratoire filtrant certifié NIOSH.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Matériaux adaptés, caoutchouc, matière plastique

Protection des yeux:

Porter un masque protecteur ou des lunettes de protection (contre les agents chimiques) bien ajustées s'il y a risque d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Laver immédiatement les vêtements sales .

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide

Odeur: pratiquement inodore

Seuil olfactif: Non déterminé car nocif par inhalation

Couleur: jaune au rouge au brun

Valeur du pH: env. 7 - 9

(1 %(m), 20 °C)

Température de -12.5 °C

cristallisation:

Point d'ébullition: env. 100 °C

(1,013.25 hPa)

Données se rapportant au solvant

Point d'éclair: Non inflammable. Inflammabilité: non applicable

Limite inférieure Compte tenu de la composition de ce d'explosivité: produit et de l'expérience acquise,

aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Date de révision: 2023/12/14 page: 7/13 Version: 8.0 (30035200/SDS CPA CA/FR)

Limite supérieure Compte tenu de la composition de ce d'explosivité: produit et de l'expérience acquise,

aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Auto-inflammation: 480 °C (Directive

92/69/CEE, A.15)

Pression de vapeur: env. 23.4 hPa

Données se rapportant au solvant

Densité: env. 1.19 g/cm3

(20°C)

Densité de vapeur: non applicable

Coefficient de partage n- Ces informations proviennent des

octanol/eau (log Pow): propriétés de chacun des

composants.

Décomposition 160 °C, 350 kJ/kg (DSC (OECD 113))

thermique: (température Onset)

160 °C, 190 kJ/kg (DSC (OECD 113))

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de

la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

Viscosité dynamique: env. 87 mPa.s (OECD 114)

(20°C)

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

Vitesse d'évaporation: non applicable

Autres informations: Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres

physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant (Directive 92/69/CEE, A.17)

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter le stockage prolongé. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter toute contamination. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter les températures extrêmes.

Matières incompatibles

bases fortes, acides forts, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Date de révision: 2023/12/14 page: 8/13 Version: 8.0 (30035200/SDS CPA CA/FR)

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique: 160 °C, 2.5 K/min (DSC (OECD 113)) (température Onset) 160 °C, 3 K/min (DSC (OECD 113))

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Légèrement toxique après une seule ingestion. (US) Légèrement toxique après une inhalation de courte durée. Légèrement toxique après un contact cutané de courte durée.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: 1,089 mg/kg Modérément toxique.

<u>Inhalation</u>

Type de valeur: CL50

espèce: rat

Valeur: > 1.66 mg/l durée d'exposition: 4 h Hautement toxique.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 2,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion

Date de révision: 2023/12/14 page: 9/13 Version: 8.0 (30035200/SDS CPA CA/FR)

Evaluation de l'effet irritant: Le contact avec la peau entraine une légère irritation. Peut entrainer de graves lésions oculaires.

Peau

espèce: lapin

Résultat: légèrement irritant

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

Oeil

espèce: lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves. Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. A une action sensibilisante pour la peau dans les tests sur animaux.

Danger par Aspiration

non applicable

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : alcools en C16-18, éthoxylés, propoxylés

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. La substance peut causer des dégâts spécifiques aux organes en cas d'exposition répétée par inhalation.

,

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérigènes. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : 1H-2,1,3-Benzothiadiazin-4(3H)-one, 3-(1-methylethyl)-, 2,2-dioxide, sodium salt

Evaluation du caractère tératogène: Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène. La substance n'a pas causé de malformation lors

Date de révision: 2023/12/14 page: 10/13 Version: 8.0 (30035200/SDS_CPA_CA/FR)

d'études expérimentales sur les animaux. On a observé une foetotoxicité lorsque la substance était administrée à doses élevées.

Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Toxicité auguë pour les poissons. Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques. Toxique de façon aiguë pour les plantes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) env. 2.2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (EPA 72-1, statique)

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 1.99 mg/l, Daphnia magna (Directive 84/449/CEE, C.2)

CL50 (48 h) 4.91 mg/l, Daphnia magna

Plantes aquatique(s)

CE10 (72 h) 0.77 mg/l (taux de croissance), Ankistrodesmus bibraianus (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

CE50 (72 h) 2.71 mg/l (taux de croissance), Ankistrodesmus bibraianus (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

CE10 (7 j) 1 mg/l (taux de croissance), Lemna gibba (Ligne directrice OCDE 221, statique)

CE50 (7 j) 26.6 mg/l (taux de croissance), Lemna gibba (Ligne directrice OCDE 221, statique)

Effets chroniques sur poissons

NOEC (28 j) 0.1 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Essai n°204 de l'OCDE)

Evaluation de la toxicité terrestre

Nocif à effets aigus pour les organismes terrestres.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

Date de révision: 2023/12/14 page: 11/13 Version: 8.0 (30035200/SDS CPA CA/FR)

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

Elimination des emballages:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Classe de danger: Groupe d'emballage: Ш

N° d'identification: UN 3082 Étiquette de danger: 9. EHSM

Dénomination technique MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

d'expédition: L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient 2,2-DIOXYDE DE

3-ISOPROPYL-1H-2,1,3-BENZOTHIADIAZINE-4(3H)-ONE, SEL

DE SODIUM, ALCOOLS, ÉTHOXYLÉ, PROPOXYLÉ)

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG Classe de danger: Hazard class: 9 9 Groupe d'emballage: Ш Ш

Packing group: N° d'identification: UN 3082 ID number: UN 3082 Étiquette de danger: 9, EHSM Hazard label: 9. EHSM Polluant marin: OUI Marine pollutant: YES

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE **ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS** DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains 3-(contient 2,2-DIOXYDE DE 3-ISOPROPYL-1H-ISOPROPYL-1H-2,1,3-BENZOTHIADIAZIN-2,1,3-BENZOTHIADIAZINE-4(3H)-ONE, SEL 4(3H)-ONE 2,2-DIOXIDE, SODIUM SALT,

DE SODIUM, ALCOOLS, ÉTHOXYLÉ, ALCOHOLS, ETHOXYLATED,

PROPOXYLÉ) PROPOXYLATED)

Transport aérien

Air transport IATA/ICAO IATA/ICAO Classe de danger: 9 Hazard class: 9 Groupe d'emballage: Ш Ш Packing group: UN 3082 UN 3082 N° d'identification: ID number: Étiquette de danger: 9, EHSM Hazard label: 9, EHSM

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE **ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS** DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains 3-(contient 2,2-DIOXYDE DE 3-ISOPROPYL-1H-ISOPROPYL-1H-2,1,3-BENZOTHIADIAZIN-2,1,3-BENZOTHIADIAZINE-4(3H)-ONE, SEL 4(3H)-ONE 2,2-DIOXIDE, SODIUM SALT,

DE SODIUM, ALCOOLS, ÉTHOXYLÉ, ALCOHOLS, ETHOXYLATED,

PROPOXYLÉ) PROPOXYLATED)

Autres informations

Exempté de la réglementation en cas de transport par route ou par rail conformément aux dispositions du TMD 1.45.1. Cette exemption prévoit qu'aucun document d'expédition de

Date de révision: 2023/12/14 page: 12/13 Version: 8.0 (30035200/SDS CPA CA/FR)

marchandises dangereuses ou signal de sécurité n'est requis pour ce produit lorsqu'il est transporté par voie terrestre ou par rail.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :



Crâne et os croisés dans un losange

Contient l'allergène soja.

Sensibilisant potentiel pour la peau.

DANGER:

Corrosif pour les yeux.

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

Empêcher d'atteindre les yeux.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

Date de révision: 2023/12/14 page: 13/13 Version: 8.0 (30035200/SDS_CPA_CA/FR)

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2023/12/14

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ